

AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES !

Pour les salaires et les mesures de la NAO 2024 Apprentis d'Auteuil

A cet égard, les propositions et contre-propositions respectives des organisations syndicales aboutissent aux propositions suivantes :

- ✓ Augmentation générale des salaires de **2% au 1er juillet**
- ✓ Augmentation du titre restaurant à **8.50 euros à partir d'août**
- ✓ Extension du forfait mobilité durable (250 euros par an) avec la prise en charge des accessoires et de l'assurance.

Force Ouvrière Apprentis d'Auteuil est signataire de l'accord sur la NAO 2024 qui permet une augmentation de la valeur du point à **5,615 €** au 1er juillet 2024 mais en rappelant que l'augmentation des salaires ne correspond pas à l'inflation.

Cette augmentation sera portée sur le bulletin de salaire du mois de juillet.

FO par sa signature permet l'amélioration de la convention d'entreprise Apprentis d'Auteuil et d'une revalorisation des salaires à 2% et de la valeur du point à 5,615 euros

Dans le contexte actuel, la situation des salariés se dégrade en pouvoir d'achat, FO a négocié et obtenu une clause de revoyure de la NAO afin d'étudier on l'espère **une nouvelle augmentation de salaire ou au moins une Prime Partage de la Valeur en fin d'année en fonction de l'atterrissage des dons et legs de la fondation en novembre prochain.**

Il n'y a pas ou peu d'augmentation des salaires dans les branches du secteur social et médico-social.

De plus, une note de service à été envoyé pour le paiement des heures supplémentaires chaque mois ou de les récupérer à la demande du salarié à chaque période de référence.

Force Ouvrière a également signé l'accord sur la Formation et en obtenant l'ouverture d'une nouvelle négociation sur la gestion des emplois et des parcours professionnelles (GEPP) avec la mise en place d'un accord de méthode.

En cette fin année scolaire, nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Daniel Laurent, **DSC FO Apprentis d'Auteuil**